

OUTRE-
MER

La Nouvelle-Calédonie en lutte contre la vie chère



Bénéficiant d'un statut unique depuis l'accord de Nouméa de 1998, la Nouvelle-Calédonie, territoire français d'outre-mer situé dans le Pacifique Sud, s'oriente progressivement vers l'autonomie. Un référendum sur l'accès à la pleine souveraineté aura lieu entre 2014 et 2018. La métropole a déjà transféré aux autorités locales plusieurs compétences, comme le développement économique ou la santé. L'éducation sera concernée en 2009.

La confédération territoriale Force Ouvrière, qui tenait les 22 et 23 avril son congrès, est farouchement opposée à la mise en place d'un «système éducatif-cocotier», qui touchera 43 000 élèves et 4 500 enseignants. «Ce transfert va inexorablement s'inscrire dans une spirale de dégradation de ce grand service public», estime l'ancien Secrétaire général, Jean-Claude Nègre, dans son rapport moral. Le congrès lui a désigné Di-

dier Kaddour comme successeur.

L'emploi et la lutte contre la vie chère font partie des principales préoccupations de Force Ouvrière. Malgré un produit intérieur brut par habitant supé-

rieur à celui de l'Hexagone, un tiers des 270 000 habitants vit sous le seuil de pauvreté. L'île possède un quart des ressources mondiales de nickel, métal dont le cours a explosé ces dernières années. Mais il est exploité par des multinationales bénéficiant de nombreuses exonérations fiscales.

UNE CROISSANCE PORTÉE PAR LE NICKEL

Par son statut de territoire, l'archipel est assujéti à un Code du travail local et de lois spécifiques. Le salaire horaire minimum y est de 6,16 euros contre 8,71 euros en métropole. Comme le rappelle le congrès dans sa résolution sur la cherté de la vie, l'indemnisation du chômage est extrêmement faible et il n'existe pas de RMI. En parallèle, le panier de la ménagère y est 96% plus cher qu'à Paris.